

Cette modification 009 vise à ajouter une Date d'admission des réponses

Conformément au paragraphe 2.1.7. de la DRPE, le Canada se réserve le droit d'ajouter des Dates d'admission des réponses. Le 15 juillet 2014 sera ajouté au calendrier d'approvisionnement en tant que troisième Date d'admission des réponses.

Insérer au paragraphe 2.1.2 :

Troisième Date d'admission des réponses : le 15 juillet 2014 avant 14 h, HAE

Toute autre modalité et/ou condition demeure inchangée.